

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



* LIVRET *
DE L'ÉTUDIANT

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DU
COMITÉ DE PATRONAGE
des ÉTUDIANTS



B
2694



Semestre d'Hiver
1914-1915

Édité par la Librairie Internationale et Universitaire

Th. SACK (F. HAESCHEL-DUFEY, succ.)

2694



Librairie Internationale et Universitaire

Th. SACK, éditeur

(F. Haeschel-Dufey, succ.)

3, rue Centrale - Lausanne

✻ **VENTE** ✻

de tous les ouvrages employés à l'Université
et recommandés par MM. les Professeurs

— TÉLÉPHONE 460 —



CHEMISERIE CH. DODILLE

Rue Haldimand - Lausanne - T 34.82

SPÉCIALITÉ DE CHEMISES CONFECTIONNÉES & SUR MESURE

Sous-vêtements — Sweaters

Bandes molletières - Gants - Chaussettes - Bretelles

RAYON SPÉCIAL DE CRAVATES



HORAIRE DES COURS

Heures	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	Heures
7-8							7-8
8-9							8-9
9-10							9-10
10-11							10-11
11-12							11-12
12-1							12-1
1-2							1-2
2-3							2-3
3-4							3-4
4-5							4-5
5-6							5-6
6-7							6-7
7-8							7-8

Maison recommandée pour le chic. Vêtements p. Hommes,
 Confectionnés et sur mesure. - Vente de toute confiance.

A Messieurs les Etudiants, 10 % d'escompte.

Au Bon Génie
 - - 3, rue St-François, 3 - -

LAUSANNE

Ce Livret est remis gratuitement à MM. les Professeurs
de l'Université et à MM. les Etudiants

LIVRET-PROGRAMME

DE L'ÉTUDIANT

FONDÉ EN 1905

SEMESTRE D'HIVER

Du 15 octobre 1914 au 25 mars 1915

LB

2694



Th. SACK, éditeur (F. Haeschel-Dufey, succ.)

LIBRAIRIE INTERNATIONALE & UNIVERSITAIRE

3, Rue Centrale, LAUSANNE

TÉLÉPHONE 460

Pensions-famille

et

Pensions pour étudiants

Faites l'essai de la publicité du

Livret de l'Étudiant

Pour le semestre d'été 1915,
s'adresser avant le 15 fév. 1915 à

M. H. RICHARD

20, rue Beau-Séjour, Lausanne.

Téléphone 697

ÉDUCATION PHYSIQUE

Gymnastique, Callisthénie, Danse et Escrime

GRANDE SALLE DU CASINO-THÉÂTRE DE LAUSANNE

L. BRUN, Prof., assisté de Dames et Messieurs

GYMNASTIQUE SUÉDOISE

Gymnastique système Müller et Desbonnet.

CALLISTHÉNIE

GYMNASTIQUE HYGIÉNIQUE & MÉDICALE

sur l'ordre de MM. les Docteurs

Cours et leçons particulières pour
Dames, Demoiselles, Messieurs,
Jeunes Gens et Enfants.

Exercices appropriés à chaque
âge et tempérament.

Éducation respiratoire.

DANSE

Cours inférieurs et supérieurs

Leçons en salle et à domicile
données par M. Brun, diplômé
de l'Académie des Professeurs de
danse à Paris, et par maîtresse
anglaise, diplômée de l'Académie
de Londres. — Maintien. —

Danses classiques anciennes
et nouvelles.

ESCRIME

Cours d'escrime au Fleuret, Sabre
français et allemand, Canne,
Boxe française et anglaise.

MAGASIN SPÉCIAL

pour la vente de Costumes de Gymnastique et Escrime. — Fournitures
pour Foot-ball et Lawn-tennis, etc. — Vente d'appareils de gymnas-
tique en tous genres. — Installation complète de salles de gymnastique.

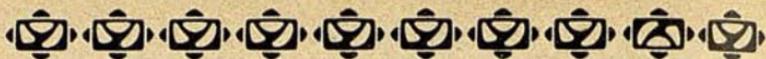
Téléphone 1015 et Appartement 1289

AVERTISSEMENT

En raison de la guerre européenne nous devons restreindre considérablement le texte du « **Livret de l'Étudiant** ». Nous donnons en entier le **Programme des cours** et les noms de **MM. les Professeurs**, puis quelques renseignements indispensables à **MM. les Étudiants**.

Pour plus de détails on peut en tout temps s'adresser au **Secrétariat de l'Université** et à notre **Librairie, 3, rue Centrale** (téléphone 460).

L'Éditeur.



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

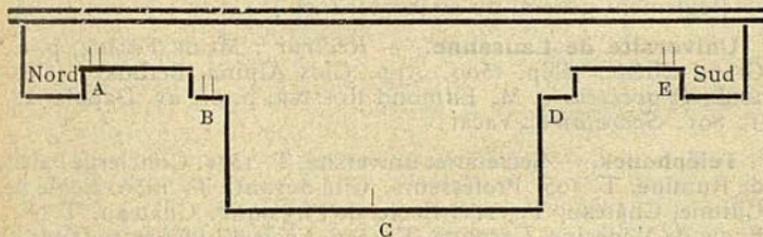
Historique de l'Université de Lausanne. — Cette Université est fille de la Réforme. Dès que les Bernois se furent emparés du Pays de Vaud et lui eurent imposé la foi nouvelle, ils se préoccupèrent de fonder une école de théologie. La nouvelle institution fut inaugurée en 1537, avec quatre professeurs, dont les plus connus étaient Conrad Gessner, chargé de l'enseignement du grec, et Pierre Viret, le réformateur vaudois. Elle prit le nom d'académie en 1549, l'année même où Théodore de Bèze vint lui apporter le concours de son talent. L'Académie, mal logée tout d'abord, fut installée, en 1587, dans le bâtiment qui abrite encore aujourd'hui les facultés de Théologie, de Droit et des Lettres. L'enseignement subit peu de changements pendant le XVII^e siècle. Si les mathématiques furent détachées de la philosophie, si un cours de droit fut donné entre 1610 et 1620, si un professeur d'histoire fonctionna pendant quelques années à partir de 1620, l'Académie n'en resta pas moins essentiellement une école de théologie, ayant spécialement en vue le service de l'Eglise. Elle perdit peu à peu ce caractère pendant le cours du XVIII^e siècle. Une chaire de droit et d'histoire fut fondée en 1711; Jean Barbeyrac en fut le premier titulaire. Une chaire honorifique de médecine fut créée pour le célèbre médecin Auguste Tissot. Le nombre des chaires était de dix en 1798. La République helvétique introduisit à l'Académie, en 1801, l'enseignement de la chimie; la loi de 1806 fonda une seconde chaire de droit et une chaire de littérature française, et chargea le professeur de chimie de l'enseignement de la minéralogie. En 1820, l'usage de la langue latine fut restreint à un petit nombre de cours; il devait disparaître complètement vers 1835. En 1822, le droit fut doté d'une troisième chaire. L'ancienne académie, dont la carrière devait se terminer en 1838, compta parmi ses professeurs Charles Monnard, André Gindroz, J.-J. Porchat, François Pidou, Juste Olivier et Alexandre Vinet. Sainte-Beuve y donna ses célèbres leçons sur Port-Royal. La loi de 1837, qui devait entrer en vigueur en 1838, inaugura une période plus brillante encore. L'Académie fut divisée en trois facultés, celle de Théologie, celle de Droit et celle des Lettres et Sciences. L'enseignement de l'histoire fut régularisé. Des professeurs extraordinaires furent successivement chargés d'enseigner la géographie, la littérature allemande, l'anatomie et la physiologie, la géométrie descriptive. De nombreux cours libres furent donnés dans les différentes facultés. Aux côtés des Monnard et des Vinet, qui avaient illustré l'ancienne Académie, vinrent s'asseoir, parmi les Vaudois, Samuel Chappuis, Edouard et Charles Secrétan, et, parmi les étrangers, le poète polonais Mickiewicz et le sociologue Melegari, un futur ministre d'Italie. Le nombre des étudiants et externes, qui n'était que de 72 en 1847, monta jusqu'à 238

en 1868. L'année 1873 vit la fondation de l'école de pharmacie ; l'année 1877, la création d'une cinquième chaire de droit. Une loi de 1880 posa les bases de la future faculté de médecine en instituant des chaires d'anatomie, de physiologie et d'histologie, grâce auxquelles Lausanne devint l'un des sièges pour l'examen propédeutique médical, comme elle l'était déjà pour les examens de pharmacie. L'Université a été créée par la loi du 10 mai 1890. La faculté de *Théologie* compte cinq chaires ; les facultés de *Droit*, de *Médecine* et des *Lettres* en ont chacune sept ; la faculté des *Sciences* en a dix. La Faculté technique est devenue, sous le nom d'*École d'ingénieurs*, une section de la faculté des sciences. A sa fondation, le corps enseignant comptait 62 membres, professeurs ordinaires et extraordinaires, privat-docents et lecteurs ; elle en comptait 97 en 1901. La faculté de droit a organisé un ensemble de cours à l'usage des étudiants allemands. La faculté des Lettres a institué, à partir de 1895, **des Cours de vacances** destinés à fournir aux étrangers, et plus particulièrement aux professeurs de l'enseignement secondaire, aux institutrices et aux étudiants, le moyen de se perfectionner dans l'usage de la langue française. Ils durent six semaines, en juillet et août. Un certificat est délivré aux auditeurs réguliers qui en font la demande.

(Extrait du chapitre "l'Université de Lausanne", par M. Jean Bonnard, professeur, paru dans le "Guide de Lausanne", publié chez F. Haeschel-Dufey, libraire.)

PALAIS DE RUMINE. — ORIENTATION.

Est



Ouest (Place Riponne).

AILE GAUCHE, porte **A**. Auditorioires et laboratoires de géologie et de minéralogie.

AILE GAUCHE, porte **B**. Rectorat et secrétariat. Auditoire xv. 3^e étage, Musée de botanique et herbier.

CENTRE. Porte **C**. 1^{er} étage, Musées : Beaux-Arts, Géologie, Historique ; 2^e étage, Musée zoologique.

AILE DROITE, porte **D**. Rez-de-chaussée, Concierge ; 1^{er} étage, Bibliothèque, Auditoire n° xvi ; 3^e étage, Auditoire et laboratoire de zoologie.

AUTORITÉS UNIVERSITAIRES

L'Université. — Palais de Rumine et Cité-Devant. — Les professeurs ordinaires et extraordinaires forment le Sénat universitaire. — Une Commission universitaire, dont la composition est déterminée par le règlement, est chargée d'expédier les affaires courantes. — Le Sénat universitaire nomme pour deux ans son président, qui porte le titre de Recteur. Il n'est pas immédiatement rééligible et il est, autant que possible, choisi successivement dans les diverses facultés. — Le Recteur sortant de charge est Prorecteur de l'Université. — Les professeurs ordinaires et extraordinaires d'une faculté forment le Conseil de cette faculté. — Les professeurs d'une section forment le Conseil de cette section. — Dans chaque Conseil de faculté, il y a un président, qui porte le titre de Doyen ; il est nommé par le Conseil, pour le terme de deux ans. — La section des sciences pharmaceutiques, celle des sciences techniques et celle des hautes études commerciales sont dirigées chacune par un professeur, qui porte le titre de Directeur. Ces Directeurs sont nommés par le Conseil d'Etat, pour le terme de deux ans. — Le Sénat, la Commission universitaire, les Conseils de facultés administrent et dirigent, sous la surveillance et la direction supérieures du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

L'Université est placée au chef-lieu du canton. Elle est à la charge de l'Etat. (D'après la loi du 10 mai 1890, modifiée par celles des 12 février 1898 et 17 mai 1902. — Loi du 1 septembre 1882. — Règlement général du 26 janvier 1900.)

Université de Lausanne. — *Recteur* : M. DE FÉLICE, p. e., Grand-Chêne; télép. 1500. App. Clos Alpina, Béthusy; télép. 1065. *Prorecteur* : M. Edmond ROSSIER, p. o., av. Dapples 43, T. 891. *Secrétaire* : Vacat.

Téléphones. — Secrétariat université, T. 1371. Concierge Palais de Rumine, T. 105. Professeurs, Cité-devant, T. 1330. Ecole de Chimie, Château, T. 1211. Ecole de Physique, Château, T. 984. Ecole de Médecine, Caroline, T. 1516. Ecole d'Ingénieurs, Tour 8, T. 353. Ecole d'Ingénieurs, directeur, T. 746. Institut d'Hygiène, Policlinique, T. 1709. Laboratoire botanique, Palais de Rumine, T. 2524. Laborat. électricité industrielle, Tunnel, T. 55. Laborat. zoologie, Palais de Rumine, T. 2525.

PROFESSEURS HONORAIRES

Loi du 10 mai 1890, art. 30.

Lehr, Ernest, à Lausanne, science du droit. — de Senarclens, Arthur, à Liège, science du droit. — de Cérenville, Edouard, à Lausanne, doct.-méd., sciences médicales. — Renard, Georges, à Paris, littérature française. — Favey, Georges, juge fédéral, à Lausanne, science du droit. — Gaudard, Jules, à Lausanne, construction

(ponts et constructions métalliques). — Erman, Henri, à Münster, science du droit. — Grenier, William, à Lausanne, mécanique industrielle. — Rabow, Siegfried, à Königsberg, sciences médicales. — Berney, John, à Lausanne, science du droit. — Grenier, Louis, à Lausanne, science du droit. — Vallette Paul, à Rennes, littérature latine.

N.-B. — Les heures d'audience sont affichées à l'Université.

Doyens de facultés. — Doyen de la faculté de théologie : M. NARBEL, p. o. Doyen de la faculté de droit : M. HERZEN, p. o. Doyen de la faculté de médecine : M. AUGUSTE ROUD, p. o. Doyen de la faculté des lettres : M. SIRVEN, p. o. Doyen de la faculté des sciences : M. C. DUTOIT, p. e.

Directeur de l'Ecole de pharmacie : M. Wilczek, prof. ord.
» de l'Ecole d'ingénieurs : M. Lacombe, prof. ord.
» de l'Ecole des hautes études commerciales : M. Morf, prof. extr.

PERSONNEL ENSEIGNANT

ABRÉVIATIONS : p. o. = prof. ordinaire ; p. e. = prof. extraordinaire ; p. dc. = privat docent ; ch. de c. = chargé de cours ; T = téléphone.

Professeurs : MM. AMSTEIN, p. o., place Bel-Air, 4. ARTHUS, p. o. avenue Dapples, 6. BEITZKE, p. o. Montalègre, T. 3376. BERDEZ, p. e. avenue du Théâtre, 3. T. 1001. BLANC, p. o. Avenue des Alpes, 6. BLASER, p. e. avenue Drucy, T. 1408. BONARD, Arthur, p. e., Les Martines, Chailly. BONINSEGGI, p. e., route d'Echallens, 80. BONJOUR, p. e. rue du Grd-Chêne, 14, T. 1044. BONNARD, Jean, p. o., avenue Davel, 7, T. 1823. BOSSET, p. e. Belles-Roches, 7, T. 3356. BUGNION, p. o., Blonay. BURNIER, p. e., Les Bruyères, T. 604. CHAVAN, p. e., av. Rumine, 70. CHENAUX, p. e. Villeneuve. COCHAND, p. e. villa du Signal. COMBE, p. e., place Montbenon, 2, T. 822. CORDEY, p. e., villa Blanche, av. Dapples, 45, T. 1861. DE FÉLICE, p. e., Grand-Chêne (maison banque Tissot-Monneron), T. 1065. DELHORBE, p. e., La Provence, av. du Théâtre. DEMIÉVILLE, p. e., place Montbenon, 2, p. e. T. 177. DE MOLIN, p. e., Villa Jurigoz, T. 133. DE SCHOULEPNIKOW, p. e., La Tour de Peilz. DE TOURTOULON, p. e., Renens. DIND, p. e. pl. Montbenon, 2, T. 817. DOMMER, p. o., Gai-Coteau, av. des Alpes. T. 1593. G. DUMAS, p. e., Béthusy, Lausanne. S. DUMAS, p. e., Bel-Air, 4. DUTOIT, Ct, p. e., Riant-Mont, 7. DUTOIT, Paul, p. e., Solitude, 19. EMERY, p. o., Villa Emery, av. Ch. Secrétan, T. 1108. EPERON, p. e., place Saint-François, 14, T. 362. GAILLARD, p. e., avenue des Alpes, 2 b. T. 130. GALLI-VALERIO, p. o., La Tonnetaz, Valentin. GUËX, p. e., Les Escherins, av. Juste Olivier, T. 1245. HAFF, p. o., villa Blanche, Chailly. HAUSKNECHT, p. e., avenue d'Ouchy, 96. HERZEN, p. e., avenue Charles Secrétan, T. 1734. KEHRMANN, p. o., villa Jomini, Pontaise. LACOMBE, p. o., av. de

Grammont 3, T. 3091. LANDRY, p. e., av. Rumine, 55, T. 1410. LARGUIER, p. e., Les Bergières, T. 685. LEWALD, p. o. Les Saules, av. des Alpes, T. 559. LÖWENTHAL, p. e., r. Enning, 2. LUGEON, p. o., Les Préalpes, av. Ch. Secrétan, T. 1404. MAHAIM, p. e., Asile de Cery, T. 1300. MAILLARD, p. e., Les Sorbiers, Chailly, T. 2098. MAILLEFER, Paul, p. e., Av. Juste Olivier, T. 3657. MAURER, p. o., Boa-Vista, Béthusy, T. 776. MAYOR, p. o., villa Mérymont, route d'Ouchy. MELLET, p. e., av. du Léman 41. MERCANTON, p. e., Les Borromées, Montriond, T. 2531. MERCIER, p. e., r. Gd-Chêne, 1, T. 2224. MERMOD, p. e., Villa Chaumény, T. 2323. MEYLAN, p. e., av. Davel, 5. MICHAUD, p. o., rue Lion d'Or. MILLIoud, p. o., La Feuillée, Fleurettes, T. 1949. MORE, p. e., av. Druey, 13. MURET, Maurice, p. e., Pré Scilla, T. 377. NARBEL, p. e., La Caroline, Cour, T. 2260. NEESER, p. e., avenue Riant-Mont, 11, T. 2642. OLIVIER, p. e., Blanc-Castel, av. de Florimont. PAILLARD, p. e. av. Morges, 46. PALAZ, p. e. La Valsainte, T. 322. PARETO, p. o., Céligny, Genève. PARIS, p. e. avenue Dapples, 24, T. 2380. PELET, p. e., Les Clochetons. PERRET, p. e., Aubonne, T. 263. PERRIER, p. e. pl. Chauderon, 25. RAMBERT, p. o., av. du Théâtre, 1. REISS, p. e. Villa Lumière, Château-Sec, T. 114. ROGUIN, p. o., Villa Orville, Léman, 41, T. 3261. ROSSIER, Edmond, p. o., av. Dapples, 43, T. 891. ROSSIER, Guillaume, p. e., av. Benjamin Constant, T. 1009. ROUD, p. o., Le Verger, Pontaise. ROUGIER, p. e. Château des Alpes, av. des Alpes. ROUX, p. o., Riant-Sité, T. 652. ROUX, Félix, p. e., av. d'Echallens, 64. SIRVEN, p. o., avenue de Rumine, 30, T. 3660. SPENGLER, p. e., pl. St-François, 14, T. 1539. STOCKMAR, p. e., av. Villamont, 4. SPIRO, J.-L., p. e., Frais-Vallon, Chailly, T. 519. STRYZOWSKI, p. e., La Cerisaie, chemin du Signal. TAILLANS, p. e. av. de la Gare, 1. VULLIET, p. e., av. de la Gare 34, T. 1096. VUILLEUMIER, p. o., r. du Midi, 8. WILCZEK, p. o., Castel d'Evian, av. des Alpes.

Chargés de cours. — MM. ARRAGON, av. Jolimont 7. BUHRER, Clarens. CHAMOREL, Terreaux 10. COLOMB, Vufflens-le-Château. FORNEROD, Pully. MURET, Ernest, 55, route de Florissant, Genève.

Privat-docents. — MM. BIERMANN, Le Mont s. Lausanne. CACIAPUOTI, Castelenau, ch. Vinet. CEVEY, av. du Théâtre, 1, T. 1220. CHATELANAT, Villa Faucigny, Avenue des Alpes, T. 3644. DE LA HARPE, Longeraie, 3, T. 973. DE MONTET, Villa Alexandra, r. Bergère, Vevey. DUBOUX, Solitude, 19. DUFOUR, Aug., rue du Midi, 1, T. 801. DÜSSERRE, Bois de Vaux, T. 152. FEYLER, square Georgette, 14, T. 2361. GEISSLER, La Gordanne, Perroy, GILLIARD, Charles, Valentin 33. GONIN, r. du Gd-Chêne 11, T. 1442. GOUMAZ, Nyon. JACCARD, Villa Sans-Souci, Pully. JACCOTTET, Lutry. MAILLEFER, Arthur, Béthusy 30. MARTINET, av. Jolimont 7, T. 40. NICOD, avenue de la Gare, 26. PERRIRAZ, Grandson. POPOFF, école de médecine. PORCHET, Prilly. PREISIG, Asile de Cery. SCHACHT, Villa Parva, Trabandan, T. 952. TAVERNEY, Belles-Roches A. THÉLIN,

av. de la Gare 5. VOLAIT, av. du Mont-d'Or, 45. WEITH, Galeries de St-François, T. 765. WELLAUER, rue Pré-du-Marché, 19.

Lecteur. — M. ANDRÉ, Valmont, avenue des Cerisiers, T. 48.

Assistants. — Les noms des « Assistants » seront indiqués dans le « Catalogue » du présent semestre.

Comité de patronage des étudiants.

Ce Comité, nommé par la Commission universitaire, est composé de professeurs et de personnes s'intéressant à l'Université et à son développement. Il administre la salle de lecture des étudiants; il procure aux étudiants tous les renseignements nécessaires pour **faciliter leurs études** et leur séjour à Lausanne.

Le Comité est composé de: M. le recteur de l'Université; MM. J. Bonnard, professeur, président; H. Blanc, professeur; Delessert, rentier, secrétaire; L. Grenier, juge cantonal; Vuilleumier, professeur; Roud, professeur; Rambert, professeur, Gustave Krafft, président de la Société de développement; Maurer, professeur; André, lecteur.

Les étudiants sont invités à s'adresser au président du Comité, qui reçoit, à son domicile, 7, avenue Davel, le mercredi de 6 à 7 h. T. 1823. Les étudiants allemands peuvent, en outre, recourir aux bons offices de M. le consul allemand, de M. le doyen de la Faculté de droit et de MM. Haef et Lewald, prof., et Günther-Marcel, banquier.

Les étudiants désireux de se renseigner sur les **pensions** recevront aussi les **renseignements nécessaires**, du 15 au 30 avril, le lundi et le mercredi, de 12 h. à 12¹/₂ h., et le vendredi, de 1¹/₂ h. à 2 h., *petite* salle des Commissions, Palais de Rumine, où un membre de l'Association chrétienne d'étudiants se tiendra à leur disposition, et, pendant tout le semestre, au Foyer des étudiants, place de la Cathédrale 1, chaque jour (sauf le samedi), de 3 à 6 h.

Programme des Cours de l'Université de Lausanne

SEMESTRE D'HIVER 1914-1915

Du 15 octobre 1914 au 25 mars 1915.

AUDITOIRES

LABORATOIRES ET CLINIQUES

Pour la Faculté de théologie, ancienne Université.

Pour la Faculté de droit, ancienne Université et Palais de Rumine.

Pour la Faculté de médecine, voir cliniques et laboratoires, ci-dessous.

Pour la Faculté des lettres, ancienne Université, Palais de Rumine et Ecole normale.

Pour la Faculté des sciences, Place du Château, Palais de Rumine, Solitude, Valentin et rue de la Tour.

Pour le détail, voir le *Tableau des Cours du semestre d'hiver 1914-15*, en vente au Secrétariat de l'Université, Palais de Rumine.

LABORATOIRES : 1. **Laboratoire de chimie inorganique et industrielle** (place du Château). T. 1211. Ouvert tous les jours, sauf le samedi après-midi. Directeur : M. L. PELET, prof. — 2. **Laboratoire de chimie organique** (place du Château). Directeur : M. KEHRMANN, prof. — 3. **Laboratoire de chimie physique et électrochimie** (Solitude 19). Directeur : M. Paul DUTOIT, prof. — 4. **Laboratoire de chimie physiologique, toxicologique et pharmaceutique** (place du Château). Directeur : M. le prof. D^r STRZYZOWSKI. — 4 bis. **Service de recherches légales du sang et des taches suspectes**. (Place du Château). Directeur : M. le prof. D^r STRZYZOWSKI. — 5. **Laboratoire de thérapeutique** (Solitude 19.) Directeur : M. BERDEZ, prof. — 6. **Laboratoire de chimie agricole** (analyses agricoles) (place du Château). T. 1845. Directeur : M. PORCHET, privat-docent. — 7. **Laboratoire de physique** (recherches et études avancées) pl. du Château. Direct. : M. A. PERRIER, prof. — 7 bis. **Laboratoire de physique** (étudiants commenc.) (pl. du Château). T. 984 Direct. : M. Ct. DUTOIT, prof. — 7 ter. **Laboratoire de physique** (étud. ing.) (pl. du Château). Observatoire météorologique. (Champ de l'Air.) Dir. : M. P.-L. MERCANTON, prof. — 8. **Laboratoire de photographie** (pl. du Château). Directeur : M. le D^r REISS, prof. — 9. **Laboratoire d'électricité industrielle**. (place du Château) Directeur : M. LANDRY prof. — 10. **Laboratoire de bactériologie, de pathologie**

expérimentale et d'hygiène. (*Solitude 19*). T. 1709. Directeur: M. GALLI-VALERIO, prof. — 11. **Laboratoire d'analyse chimique et bactériologique des denrées et boissons.** (*Solitude 19*). Direct.: M. ARRAGON, ch. de c. — 12. **Laboratoire d'histologie** (*Solitude 19*). Directeur: M. LEWENTHAL, prof. — 13. **Laboratoire de botanique systématique et de microscopie botanique.** (*Palais de Rumine, 3me étage, aile nord*). Directeur: M. WILCZEK, prof. — 14. **Laboratoire de géologie** (*Palais de Rumine, 1er étage, aile nord*). Directeur: M. M. LUGEON, prof. — 15. **Laboratoire de minéralogie** (*Palais de Rumine, 1er étage, aile nord*). Directeur: M. ARTHUR BONARD, prof. — 16. **Laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée** (*Palais de Rumine, 3me étage, aile sud*). Directeur: M. BLANC, prof. — 17. **Amphithéâtre d'anatomie** (*Ecole de médecine*). Directeur: M. ROUD, professeur. — 18. **Laboratoire de physiologie** (*Ecole de Médecine*. T. 56. Directeur: M. ARTHUS, prof. — 19. **Laboratoire d'embryologie** (*Ecole de Médecine*). T. 56. Directeur: M. BUGNION, prof. — 20. **Institut pathologique** (*Hôpital cantonal*). Directeur: M. BEITZKE, prof.

CLINIQUES: 1. **Clinique médicale** (*Hôpital cantonal*). Directeur: M. MICHAUD, prof., T. 1552. — 2. **Clinique chirurgicale** (*Hôpital cantonal*). Directeur: M. ROUX, prof. — 3. **Clinique obstétricale** (*Hôpital cantonal*). Directeur: M. G. ROSSIER, prof. T. 1552. 4. **Clinique dermatologique** (*Hôpital cantonal*). Directeur: M. DIND, prof. — 5. **Clinique ophtalmologique** (*Hôpital cantonal*). Directeur: M. EPERON, prof. — 6. **Clinique psychiatrique** (*Asile de Cery*). Directeur: M. MAHAIM, prof., T. 1300. — 7. **Clinique otologique et laryngologique** (*Hôpital cantonal*). Directeur: M. MERMOD, prof. — 8. **Clinique pédiatrique** (*Hôpital cantonal*). Directeur: M. COMBE, prof. — 9. **Policlinique** (*Solitude 19*). Directeur: M. DEMIÉVILLE, prof., T. 50.

Les **Etablissements fédéraux d'essais agricoles, à Mont-Calme, Montagibert**, comprennent:

Etablissement de chimie agricole. Chef, M. le prof. C. Dusserre. Chargé du contrôle du commerce des engrais chimiques, fourrages concentrés, remèdes pour vignes, pour la Suisse française. Analyse des terres, des matières servant à l'agriculture et de ses produits. Champs d'expériences pour l'application rationnelle des engrais.

Etablissement d'essais de semences. Chef, M. le prof. G. Martinet. Chargé du contrôle des semences pour la Suisse française. Travaux concernant la sélection et l'amélioration des semences. Essais comparatifs des variétés de plantes agricoles. Renseignements aux agriculteurs et négociants pour tout ce qui concerne la valeur et l'emploi des graines.

PROGRAMME

du 15 octobre 1914 au 25 mars 1915

Il y a à l'Université trois sortes de cours :

- a) les *cours publics* (*collegia publica*);
- b) les *cours universitaires* proprement dits (*collegia privata*);
- c) les *cours particuliers* (*collegia privatissima*), régis par des dispositions spéciales.

ABBREVIATIONS : *publ.* signifie cours public ; — *priv.* signifie cours particulier, soit *privatissime* ; — *gr.* signifie gratis. — Tous les cours qui ne sont pas suivis d'une de ces indications sont des cours universitaires, soit *collegia privata*.

Faculté de théologie protestante. — M. VUILLEUMIER, p. o. Lecture de textes législatifs du Pentateuque, 2 h. Explication de textes choisis des livres de Jérémie et d'Ezéchiel, 2 h. Histoire de la littérature canonique de l'Ancien Testament, 1^{re} partie, 4 h. Histoire de l'Eglise du Pays de Vaud, XVIII^e siècle, 1 h. — M. NARBEL, p. o. Exégèse de la 1^{re} épître aux Corinthiens, 3 h. Exégèse du livre des Actes, 3 h. Histoire littéraire du Nouveau Testament, 3 h. — M. EMERY, p. o. Morale chrétienne, 1^{re} partie, 4 h. — M. CHAVAN, p. o. Histoire du christianisme : Les six premiers siècles, 4 h. Histoire des dogmes : Période ancienne, 3 h. Symbolique : L'Eglise orthodoxe et l'Eglise catholique, 2 h. — M. FORNEROD, ch. de cours. Histoire des religions. Le Mazdéisme. Les religions grecque et romaine, 2 h. — M. COLOMB, ch. de cours. La prédication protestante aux XVI^e et XVII^e siècles, 2 h. Catéchétique, 1 h. Exercices pratiques, 1 h. — M. CHAMOREL, ch. de cours. Théologie pastorale, 1 h. Analyse de textes, 2 h. — M. GOUMAZ, pr. dc. Lecture et exégèse cursive du Nouveau Testament. L'Épître aux Hébreux (suite) (gr.), 2 h. par quinzaine. M. PERRIRAZ, pr. dc. Problèmes de la vie de Jésus : Jésus et Paul (gr.) 2 h. par quinzaine.

TROIS PROFESSEURS à tour de rôle. Exerc. homilétiques et catéchétiques, 1 h.

Faculté de droit. — M. ROGUIN, p. o. Introduction aux études juridiques, 2 h. Droit civil comparé : Le droit de famille, 2 h. Droit international privé : Faillite, exécution des jugements, questions diverses de procédure, 2 h. — M. PARETO, p. o. (Ne professe pas ce semestre). — M. MILLIoud, p. o. Sociologie générale, 2 h. Séminaire de sociologie (priv. et gr.), une soirée par quinzaine. — M. BONINSEGNI, p. o. Economie politique : L'impôt, les systèmes socialistes, 2 h. Economie politique pure, 1 h. Conférence d'économie politique, 1 h. Statistique : Elaboration des données statistiques, 2 h. Démographie, 1 h. Science financière : Les emprunts publics, 1 h. Législation sociale : Les assurances (suite), 1 h. — M. DE FÉLICE, p. e. Droit des obligations : Des diverses espèces de contrats. Vente, donation, bail, prêt, contrat de travail, contrat d'entreprise, 3 h. Droit commercial : Introduction historique. Le commerçant et la maison de commerce. Registre du commerce, raisons de commerce, marques de fabrique, etc., 2 h. — M. RAMBERT, p. o. Droit civil suisse : Tutelle, Successions, 4 h. Procédure civile : Poursuite pour dettes et faillite, 2 h. — M. CORDEY, p. e. Droit constitutionnel général : Le principe de la souveraineté nationale. Le droit de suffrage politique. Le suffrage universel. La représentation des minorités. Etudes de quelques types

de constitutions modernes. 2 h. Droit constitutionnel fédéral, 3 h. — M. MERCIER, p. e. Droit criminel : Introduction historique. Droit de punir et droit de défense. La loi pénale. Le crime. La responsabilité. La peine et les mesures de sûreté, 4 h. Droit international public : Introduction. Les Etats, leur formation et transformations ; leurs droits et obligations. Le Saint-Siège. Du territoire terrestre, fluvial, maritime et aérien, 2 h. — M. HERZEN, p. o. Histoire du droit romain, 4 h. Römische Rechtsgeschichte, 3 h. Anfängerübungen im römischen Recht (priv.), 2 h. Exégèse des Pandectes et séminaire romain (priv.), une soirée par semaine. — M. DE TOURTOULON, p. e. Histoire du droit dans l'antiquité, 1 h. Histoire générale du droit, 2 h. Histoire spéciale des institutions : Histoire des contrats aléatoires, 1 h. Droit civil français : Obligations (partie générale) 2 h. — Procédure civile française, 1 h. Conférence de droit civil français (gr.), 1 h. — M. HAFF, p. o. Grundzüge des deutschen Privatrechts, mit Berücksichtigung des B. G. B. u. schweizer. Z. G. B., 4 h. Allgemeiner Teil des B. G. B., 4 h. Anfängerübungen zum B. G. B. (mit schriftl. Arbeiten), (priv.), 2 h. — M. LEWALD, p. o. System des römischen Privatrechts, 5 h. Recht der Schuldverhältnisse des B. G. B., 5 h. — M. ROUGIER, p. e. Droit administratif général : Théorie des services publics. Les Assemblées délibérantes. Le statut des fonctionnaires, leur recrutement, leur responsabilité. Les personnes administratives ; l'Etat ; la décentralisation ; les établissements publics ; les fondations. Théorie générale de l'organisation administrative, 2 h. Droit civil français : Le mariage ; le divorce ; la filiation, 2 h. — M. FAVEY, juge fédéral. Droit diplomatique (priv. et gr.), 2 h. — M. REISS, p. e. à la Faculté des sciences. Police scientifique : Vols et homicides ; connaissance du criminel, 3 h. Exercices pratiques de police scientifique, 2 h. Conférences sur la criminalité, 1 h.

Ecole des sciences sociales. — Faculté de droit. — Matières d'examen pour la licence et le doctorat. I. Mention : **Sciences sociales. Matières obligatoires** : Philosophie générale. Lettres : (M. Milliod). Une des langues enseignées à la Faculté des lettres et sa littérature. Sociologie (y compris les systèmes sociaux). Droit : (M. Milliod). Economie politique (y compris l'histoire des doctrines économiques). Droit : (M. Boninsegni). Statistique (y compris la démographie). Droit : (M. Boninsegni). Eléments du droit privé et du droit public. Droit : (M. Roguin). Histoire politique. Lettres : (M. Rossier).

Matières à option : Une deuxième langue enseignée à la Faculté des lettres et sa littérature. Histoire des institutions. Droit : (M. de Tourtoulon). Histoire des religions. Lettres : (M. Fornerod). Législation sociale. Droit. Lettres : (M. Boninsegni). Géographie, dans ses rapports avec les sciences sociales (M. Biermann). Science des finances. Droit : (M. Boninsegni). Droit international public ou privé. Droit : (M. Mercier et M. Roguin). Droit administratif. Droit : (M. Rougier). Théorie générale du droit pénal. Droit : (M. Mercier). Ethnopsychie. Lettres : (M. Maurer).

II. Mention : **Sciences politiques. Matières obligatoires.** Eléments du droit privé et du droit public. Droit : (M. Roguin). Droit diplomatique. Droit : (M. Favey). Droit international public. Droit : (M. Mercier). Droit administratif. Droit : (M. Rougier). Histoire diplomatique. Lettres : (M. Rossier). Economie politique. Droit : (M. Boninsegni). Economie commerciale. Ecole des Hautes Etudes Commerciales : (M. Paillard). Géographie économique et sociale. Lettres : (M. Biermann). Langue et littérature françaises. Lettres : (M. Sirven). Une autre langue vivante enseignée à la Faculté des lettres.

Matières à option. — Deux matières, au choix du candidat. Ces matières sont prises dans le programme de la Faculté de droit et de la Faculté des lettres. Le choix est soumis à l'approbation du Conseil de l'École des Sciences sociales.

École des hautes études commerciales. Faculté de droit. Matières d'examen pour la licence et le doctorat. I. Matières obligatoires. *a)* Mention : **Commerce et banque.** Economie commerciale. Technique commerciale et séminaire. Comptabilité publique. Statistique. (Droit). Economie politique. (Droit). Géographie économique. Introduction aux études juridiques. (Droit). Droit commercial et de change. (Droit). Poursuite pour dettes et la faillite (Droit). Droit des assurances. Enseignement commercial. Introduction aux études commerciales". *b)* Mention. **Administration générale :** Introduction aux études juridiques. (Droit). Droit administratif. (Droit). Droit public suisse ou général (Droit). Economie politique ou économie commerciale. (Droit ou H. E. C.). Une langue, autre que le français, enseignée à l'Université. (Lettres). Géographie économique ou histoire politique. (Droit ou Lettres). Comptabilité publique. Technique commerciale (sans le séminaire). Hygiène des villes. (Sciences). Hygiène industrielle. (Sciences). Introduction aux études commerciales". *c)* Mention. **Transports :** Introduction aux études juridiques. (Droit). Droit administratif. (Droit). Droit public suisse ou général. (Droit). Economie politique ou économie commerciale. (Droit ou H. E. C.) Une langue, autre que le français, enseignée à l'Université. (Lettres). Géographie économique. Transports. Droit des transports. Législation douanière. Comptabilité publique (partie spéciale.) Hygiène industrielle. (Sciences). Introduction aux études commerciales". *d)* Mention. **Douanes :** Introduction aux études juridiques. (Droit). Droit administratif. (Droit). Droit public suisse ou général (Droit). Economie politique ou économie commerciale. (Droit ou H. E. C.). Une langue, autre que le français, enseignée à l'Université. (Lettres). Législation douanière. Chimie. (Sciences). Analyse des denrées alimentaires et des boissons. (Sciences). Etude microscopique des marchandises. Botanique générale ou physique expérimentale. (Sciences). Hygiène (partie spéciale). (Sciences). *e)* Mention. **Assurances.** Calcul des assurances et séminaire. Calcul des probabilités. Statistique. (Droit). Calcul infinitésimal. (Sciences). Mathématiques financières : Annuités certaines. Législation sociale. (Droit). Droit des assurances. Technique commerciale (sans le séminaire). Economie politique ou économie commerciale (chapitres choisis). (Droit). Introduction aux études commerciales". Introduction à l'étude des assurances".

Les cours spéciaux à cette École sont les suivants pour le présent semestre :

M. MORF, p. c. Introduction aux études commerciales, 1^{re} partie : Comptabilité élémentaire, 2 h. Introduction aux études commerciales, 2^e partie : Etude des principaux documents commerciaux, 1 h. Technique commerciale : Comptabilité des sociétés anonymes et des coopératives, 3 h. Séminaire de technique commerciale : Exercices prati-

* Obligatoire pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement commercial.

** Obligatoire pour les étudiants non diplômés d'une École supérieure de commerce.

*** Obligatoire pour les étudiants non porteurs du baccalauréat des sciences.

ques, 1 h. Comptabilité publique : Des systèmes employés en comptabilité publique, 1 h. Mathématiques financières : De l'intérêt dans les opérations à long terme, 2 h. — M. PAILLARD, p. e. Economie commerciale : Banques de dépôt et de crédit, caisses d'épargne, banques de valeurs mobilières, banques de crédit foncier, 2 h. Economie commerciale : Etudes monographiques de quelques branches principales de l'industrie et du commerce international, 2 h. Les assurances privées au point de vue économique et commercial, 1 h. — M. DE FÉLICE, p. e. Droit des transports, 1 h. — M. CORDEY, p. e. Législation douanière, 1 h. — M. STOCKMAR, p. e. Transports : Régime et organisation des chemins de fer en Suisse et à l'étranger. Tarifs, 1 h. — M. BLASER, p. e. L'enseignement commercial, son développement, ses méthodes, 1 h. — M. S. DUMAS, p. e. Introduction à l'étude des assurances, 2 h. Technique des assurances : 1^{re} partie ; assurances sur la vie, 2 h. Complément à la technique des assurances, 2 h. Calcul des probabilités, 2^e partie, 2 h. Séminaire, 1 h. — M. F. ROUX, p. e. Etude microscopique des principaux textiles employés dans l'industrie (suite), 1 h. Laboratoire : Exercices pratiques, 2 h. — M. BIERMANN, privat-docent. Géographie économique et sociale : La répartition de l'homme sur la surface de la terre, 2 h. Géographie économique : Conférences et travaux pratiques, 1 h.

Faculté de médecine. — M. PELET, p. e. Chimie inorganique, 5 h. Laboratoire de chimie inorganique (avec la collaboration de M. Mellet), 2 apr.-midi. — M. PERRIER, p. e. Physique expérimentale, 1^{re} partie, 5 h. — M. C. DUTORR, p. e. Laboratoire de physique, 1 apr.-midi. — M. WILCZEK, p. o. Botanique générale, 4 h. Physiologie végétale : Physique de la plante, 1^{re} partie. (Ce cours sera donné par M. Maillefer, privat-docent), 1 h. — M. BLANC, p. o. Zoologie : Invertébrés, 5 h. Anatomie et physiologie générales, 3 h. Laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée, 4 h. — M. MELLET, p. e. Chimie analytique, 2 h. — M. BUGNION, p. o. Embryologie, 3 h. Travaux d'embryologie, 1 apr.-midi. (Le cours et les travaux seront donnés par le Dr Popoff, privat-docent). — M. ROUD, p. o. Anatomie descriptive : Ostéologie, arthrologie, myologie, angiologie, 3 h. Anatomie topographique : Thorax, abdomen, bassin, 2 h. Dissection. Tous les jours, sauf le samedi après-midi. — M. ARTHUS, p. o. Physiologie : Fonctions de nutrition, 6 h. Questions choisies de physiologie (priv.), 2 h. — M. LARGUIER, p. e. Physiologie des organes sensoriels, 2 h. Psychologie (gr.). 1 h. Conférences de psychologie (pr. et gr.), 1-2 h. — M. LEWENTHAL, p. e. Histologie générale, 4 h. Technique histologique, 1 h. Laboratoire d'histologie, 1 apr.-midi. Trav. spéc. pour étudiants avancés. Tous les jours. — M. STRZYZOWSKI, p. o. Cours de chimie physiologique, 1 h. Laboratoire de chimie physiologique, 3 h. Travaux spéc. pour étudiants avancés. Tous les jours. — M. BEITZKE, p. o. Anatomie pathologique spéciale, 6 h. Cours de démonstrations anatomopathologiques, 4 h. Cours d'autopsies (selon le matériel). Travaux de laboratoire pour étudiants avancés. Tous les jours. — M. MICHAUD, p. o. Clinique médicale, 5 fois par semaine, 1 1/2 h. Pathologie générale du métabolisme, 2^e partie, 2 h. Examen du malade : Examen de l'urine, des selles, du suc stomacal, etc. (par le chef de clinique), 2 h. — M. TAILLENS, p. e. Auscultation et percussion, 2 h. Examen du malade, 2 h. — M. ROUX, p. o. Clinique chirurgicale et gynécologique, 6 fois par semaine 1 1/2 h. Cours de pansement et diagnostic (en collaboration avec le chef de clinique), 2 h. — M. G. ROSSIER, p. e. Clinique obstétricale, 3 fois par semaine 1 1/2 heure. Policlinique obstétricale et cours de toucher (priv. et gr.), 6 h. Opérations obstétricales au

mannequin (en collaboration avec MM. les priv.-doc. Weith et Thélin), 2 h. Obstétrique pathologique (cours théorique), 2 h. — M. M. MURET, p. e. Gynécologie théorique : Maladies de la vulve, du vagin, et des annexes de l'utérus, 2 h. Polyclinique gynécologique : Cours pratique, 5-7 h. — M. EPERON, p. e. Clinique ophtalmologique, 2 fois par semaine 1 1/2 h. Ophtalmoscopie, 1 h. Cours théorique d'ophtalmologie, 2 h. — M. SPENGLER, p. e. Chapitres choisis de médecine légale, 1 h. — Autopsies médico-légales (suivant le matériel disponible). — M. DEMIÉVILLE, p. e. Polyclinique, 3 fois par semaine, 1 1/2 h. — M. DIND, p. e. Cours théorique avec démonstrations cliniques sur les affections vénériennes et urinaires. Examen endoscopique de l'urèthre, de la vessie, 2 h. Recherches de laboratoire : Traitement pratique des affections dermato-vénérologiques, avec le concours du chef de clinique, 1 h. — M. COMBE, p. e. Clinique infantile, 2 h. — M. GALLI-VALERIO, p. o. Hygiène (Cours théorique avec démonstrations sur l'hygiène urbaine, des habitations, des écoles, de l'alimentation, l'immunité et la prophylaxie générale et spéciale), 3 h. Hygiène industrielle (cours théorique avec démonstrations), 1 h. Parasitologie (cours théorique avec démonstrations sur les parasites animaux et les maladies qu'ils déterminent dans nos climats et dans les pays chauds), 2 h. Chapitres choisis d'hygiène et de parasitologie, 1 h. Travaux de laboratoire pour étudiants avancés, médecins, vétérinaires et pharmaciens. Tous les jours. — M. MAHAIM, p. e. Clinique psychiatrique, 2 h. Psychiatrie (cours théorique), 2 h. Psychiatrie médico-légale, 1 h. — M. PERRER, p. e. (Ne professe pas ce semestre). — M. BERDEZ, p. e. Thérapeutique et matière médicale, 3 h. Electricité médicale, 2 h. — M. MERMOD, p. e. Clinique oto-rhino-laryngologique : Théorie et exercices pratiques, 2 fois 2 h. — M. VULLIET, p. e. Accidents du travail, 2 h. Chirurgie spéciale, 1 h. — M. Aug. DUFOUR, priv.-doc. Maladies des membranes externes de l'œil (gr.), 1 h. — M. DE LA HARPE, priv.-doc. Eaux minérales et climats de la Suisse (gr.), 1 h. — M. GONIN, priv.-doc. Exercices pratiques d'ophtalmologie, 1 soirée par semaine. Maladies profondes de l'œil avec ophtalmoscopie (priv.), (réservé aux candidats déjà avancés en ophtalmoscopie), 1 h. — M. WEITH, priv.-doc. Diagnostic obstétrical, 1 h. Séminaire d'accouchement, 1 h. Polyclinique obstétricale (en collab. avec M. le prof. Rossier), (priv. et gr.), 2 h. Opérations obstétricales (en collab. avec M. le prof. Rossier), 2 h. — M. CEVEY, priv.-doc. Maladies des bronches, des poumons et de la plèvre, 2 h. — M. PREISIG, priv.-doc. Anatomie comparée des centres nerveux (gr.), 1 h. — M. DE MONTET, priv.-doc. Les méthodes de diagnostic et de traitement des affections psychogènes (gr.), 1 h. — M. POPOFF, priv.-doc. Embryologie, 3 h. Travaux d'embryologie, 1 apr.-midi. — M. NICOD, priv.-doc. Cours d'orthopédie (avec présentations de malades) 1 h. — M. THÉLIN, priv.-doc. Opérations obstétricales (en collab. avec M. le prof. Rossier), 2 h. Répétitorium d'obstétrique, 1 h.

Faculté des lettres. — M. OLIVIER, p. e. Virgile et la poésie épique, 3 h. Conférences : Quelques discours de Cicéron, 2 h. — M. DELHORBE, p. e. Composition latine, 1 h. Explication des Annales de Tacite, 1 h. — M. MEYLAN-FAURE, p. o. Eschyle : Explication des *Perses*, 2 h. Grammaire grecque historique (*Hirt*, Handbuch 2^e édition 1912. Winter, Heidelberg), 2 h. Conférences, 1 à 2 h. — M. SIRVEN, p. o. Lamartine et Musset, 2 h. Rabelais, 1 h. Conférences et exercices pratiques, 2 h. Correction de travaux écrits supplémentaires, par M. Meylan, licencié ès lettres, sous la direction du professeur, 2 h. — M. Jean BONNARD, p. o. Grammaire comparée des langues romanes :

Phonétique, 2 h. Grammaire historique de la langue française, 1 h. Histoire de la littérature française au moyen-âge : Théâtre, poésie lyrique, histoire, 2 h. Histoire de la littérature italienne au XVI^e siècle : Poésie lyrique, théâtre, 1 h. Histoire de la littérature provençale : Poésie lyrique (gr.), 1 h. Lecture de textes vieux-français, 1 h. Lecture de textes italiens, 1 h. Lecture de textes provençaux (gr.), 1 h. — M. ERNEST MURET, ch. de cours. Histoire du théâtre espagnol : Lope de Vega et les dramaturges contemporains (publ.), 1 h. Conférence : Explication de *La Verdad Sospechosa* d'Alarcon (gr.), 1 h. — M. MAURER, p. o. Historisches Studium der deutschen Sprache, 1 h. Deutsches Seminar, 1 h. Littérature allemande : L'évolution de l'idéal moral, 2 h. Littérature anglaise : Problèmes moraux soulevés au cours du XVIII^e siècle, 1 h. Etudes ethnopsychiques sur la littérature russe du XIX^e siècle : Exposés, travaux écrits, discussions et traductions (priv.), 1 h. — M. HAUSKNECHT, prof. extr. Exercices pratiques de langue anglaise (à l'aide de la machine parlante), 1 h. Lecture du *Conte d'Hiver*, de Shakespeare, 1 h. Lecture de textes vieux-anglais, 1 h. Exercices de répétition relatifs à quelques parties de l'histoire littéraire d'Angleterre, 1 h. — M. E. ROSSIER, p. o. Histoire grecque, 2 h. Histoire de la Révolution française, 3 h. Histoire diplomatique : Les questions, 1 h. Conférences et travaux pratiques (priv. et gr.), 1 h. — M. FORNEROD, ch. de cours. Histoire des religions : Le Mazdéisme. Les religions grecque et romaine, 2 h. — M. MILLIoud, p. o. Histoire de la philosophie : Epoque moderne, 3 h. Philosophie générale : Le problème moral, 2 h. Sociologie générale. (Droit), 2 h. Séminaire de sociologie. (Droit), une soirée par quinzaine. — M. LARGUIER, p. e. Psychologie (gr.), 1 h. Conférence de psychologie (priv. et gr.), 1 à 2 h. — M. GUËX, p. e. Chapitres choisis de didactique, 1 h. Organisation scolaire vaudoise (facult.), 1 h. Conférence, 1 h. — M. PARETO, p. o. (Ne professe pas ce semestre). — M. BONINSEgni, p. e. Economie politique : L'impôt ; les systèmes socialistes, 2 h. Economie politique pure, 1 h. Conférence d'économie politique, 1 h. Statistique : Elaboration des données statistiques, 2 h. Démographie, 1 h. Science financière : Les emprunts publics, 1 h. Législation sociale : Les assurances (suite), 1 h. — M. CHATELANAT, priv.-doc. Histoire de l'art grec dans l'antiquité, 2 h. Histoire de la Renaissance en Italie (Léonard de Vinci, Raphaël, Michel Ange), 2 h. — M. TAVERNEY, priv.-doc. Etude d'ouvrages récents relatifs à la linguistique roumaine (priv. et gr.), 1 h. Phonologie du français moderne, 1 h. — M. WELLAUER, priv.-doc. Les institutions politiques d'Athènes (publ.), 1 h. — M. SCHACHT, priv.-doc. Langue sanscrite : Interprétation de morceaux choisis dans la grammaire Stenzler, 1 h. — M. FEYLER, priv.-doc. La campagne de France en 1814 et la chute de Napoléon, 1 h. — M. BIERMANN, priv.-doc. Géographie économique et sociale : La répartition de l'homme sur la surface de la terre, 2 h. Conférences et travaux pratiques, 1 h. — M. CH. GILLIARD, priv.-doc. (Ne professe pas ce semestre). M. Kurt GEISSLER, priv.-doc. Die Hauptrichtungen der Philosophie, ihre Gegensätze und der Versuch ihrer Einigung (publ.), 1 h. — M. VOLAIT, priv.-doc. Conférences d'histoire de la philosophie pour les candidats à la licence, 2 h. — M. CACCIAPUOTI, priv.-doc. (Ne professe pas ce semestre).

†Ecole spéciale pour l'enseignement du français moderne. — M. SIRVEN, p. o. Lamartine et Musset, 2 h. Rabelais, 1 h. Conférences et exercices pratiques, 2 h. Correction de travaux écrits supplémentaires, par M. Meylan, licencié ès-lettres, sous la direction du professeur, 2 h. — M. BONNARD, p. o. Grammaire historique de la

langue française, 1 h. Histoire de la littérature française au moyen âge : Théâtre, poésie lyrique, histoire, 2 h. Lecture de textes vieux-français, 1 h. — M. TAVERNEY, priv.-doc. Phonologie du français moderne, 1 h. — M. ANDRÉ, lecteur. Langue française : Français moderne et français contemporain. Lecture analytique de scènes de comédies des XVII^e et XVIII^e siècles, et de pages choisies d'Alphonse Daudet, 2 h. Lectures françaises : Notes sur les principaux écrivains des XVII^e et XVIII^e siècles ; lecture de pages choisies de leurs œuvres, 2 h. Lexicologie : Correction des fautes de français les plus communes. Néologismes. Provincialismes. Gallicismes, 2 h. Diction, Règles, exemples et exercices de lecture et de prononciation, 2 h. Grammaire : Exercices grammaticaux et lexicologiques. Exercices de correction de textes fautifs, 2 h.

Faculté des sciences. Section des sciences mathématiques, physiques et naturelles¹. a) *Sciences mathématiques*. — M. AMSTEIN, p. o. Théorie des fonctions, 3 h. Complément de calcul intégral (intégrales doubles et triples, équations aux dérivées partielles, calcul des variations, etc.), 2 h. — M. G. DUMAS, p. e. Calcul différentiel et intégral, I, 6 h. Exercices de calcul, I, 2 h. Géométrie infinitésimale, 2 h. Séminaire mathématique, 2 h. tous les 15 jours. — M. LACOMBE, p. o. Géométrie descriptive, I, 4 h. Epures de géométrie descriptive, 4 h. Géométrie analytique, 2 h. Géométrie de position avec exercices, 3 h. — M. MAYOR, p. o. Mécanique rationnelle, I, 4 h. Exercices de mécanique, III, 1 h. Physique mathématique, 2 h. — M. MAILLARD, p. e. Calcul infinitésimal avec application aux sciences (cours destiné aux étudiants en sciences physiques et naturelles), 4 h. Astronomie sphérique, 3 h. Mécanique rationnelle, 2 h.

b) *Sciences physiques et naturelles*. — M. PERRIER, p. e. Physique expérimentale, 1^{re} partie, 5 h. Physique spéciale, 1^{re} partie, 3 h. Travaux pour étudiants avancés. Tous les jours. — M. C. DUTOIT, p. e. Laboratoire de physique, 2 apr.-midi. — M. PELET, p. e. Chimie inorganique, 5 h. Chimie industrielle, 2 h. Laboratoire de chimie inorganique (avec la collab. de M. Mellet), 4 apr.-midi. — M. KEHRMANN, p. o. Chimie organique (2^e partie) : série aromatique, 2 h. Matières colorantes organiques, 2 h. Laboratoire de chimie organique (avec le concours de M. Mellet, chef des travaux), 4 apr.-midi. Travaux pour étudiants avancés. Tous les jours. — M. P. DUTOIT, p. e. Chimie physique, 2 h. Electrochimie appliquée, 2 h. Chapitres choisis de chimie physique, 2 h. Exercices pratiques, 2 apr.-midi. Laboratoire de recherches pour étudiants avancés. Tous les jours. — M. MELLET, p. e. Chimie analytique, 2 h. Chimie spéciale, 3 h. — M. STRYZOWSKI, p. e. Toxicologie et chimie toxicologique, 1 h. Laboratoire de chimie physiologique, 1 apr.-midi. — M. LUGEON, p. o. Géologie générale, 2 h. Géologie stratigraphique, 1 h. Paléontologie, 2 h. Géologie de la Suisse (gr.), 1 h. Analyse des travaux nouveaux (pr. et gr.), 1 soirée par quinzaine. Laboratoire pour commençants, 4 h. Travaux pour étudiants avancés. Tous les jours sauf le samedi. — M. A. BONARD, p. e. Minéralogie générale, 4 h. Minéralogie descriptive, 2 h. Pétrographie, 2 h. Gîtes métallifères et introduction à l'exploitation des mines, 2 h. Laboratoire de minéralogie et pétrographie pour commençants, 4 h. Laboratoire pour étudiants avancés. Tous les jours sauf le samedi. — M. BLANC, p. o. Zoologie : Invertébrés, 5 h. Anatomie et physiologie générales (Appareils et fonctions de relation), 3 h. Confé-

¹ Les chiffres romains indiquent le semestre d'études auquel le cours correspond.

rences sur des questions choisies de morphologie et de biologie générales pour étudiants avancés (priv. et gr.), 1 h. Laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée pour les commençants, 4 h. Travaux pour étudiants avancés. Tous les jours sauf le samedi. — M. WILCZEK, p. o. Botanique générale, 4 h. Physiologie végétale : Physique de la plante, 1^{re} partie, 1 h. (Ce cours sera donné par M. Maillefer, priv.-doc.) Laboratoire de botanique pour commençants, 2 h. Laboratoire de microscopie appliquée pour chimistes analystes, 4 h. Travaux pour étudiants avancés. Tous les jours. — M. REISS, p. e. Photographie théorique, 1 h. Laboratoire de photographie, 3 h. — M. GALLI-VALERIO, p. o. Hygiène, 3 h. Hygiène industrielle, 1 h. Parasitologie, 2 h. Chapitres choisis d'hygiène et de parasitologie, 1 h. Travaux de laboratoire. Tous les jours. — M. GUËX, p. e. à la Faculté des Lettres. Chapitres choisis de didactique, 1 h. Organisation de l'école vaudoise (facult.), 1 h. Conférence, 1 h. — M. ARRAGON, ch. de cours. Analyse des denrées alimentaires (cours théorique), 2 h. Laboratoire d'analyse des denrées, 2 apr.-midi.

Cours de privat-docents. — M. JACCOTTET, Chapitres choisis de la théorie des équations algébriques (gr.), 1 h. — M. DUSSERRE, Chimie analytique appliquée aux matières et produits agricoles (gr.), 1 h. — M. DUBOIX, Chapitres choisis de chimie physique, 1 h. — M. JACCARD, Paléontologie : les vertébrés, 1 h. — Géographie physique : Climatologie, climatologie de l'Europe, 1 h. — M. PORCHET, Zymochimie : Fermentations industrielles : Le vin, le cidre, la bière et l'industrie de l'alcool (publ. et gr.), 1 h. — M. MAILLEFER, Physiologie végétale : Physique de la plante, 1^{re} partie, 1 h.

Section des sciences pharmaceutiques soit Ecole de pharmacie. — M. PELET, p. e. Chimie inorganique, 5 h. Laboratoire de chimie inorganique (en collab. avec M. Mellet), 3 apr.-midi. — M. KEHRMANN, p. o. Chimie organique (série aromatique), 2 h. Laboratoire de chimie organique (en collab. avec M. Mellet), 3 apr.-midi. — M. MELLET, p. e. Chimie analytique, 2 h. — M. STRYZOWSKI, p. e. Chimie pharmaceutique, 2 h. Toxicologie et chimie toxicologique, 1 h. Laboratoire de chimie physiologique, 1 apr.-midi. — M. PERRIER, p. e. Physique expérimentale, 5 h. — M. C. DUTOIT, p. e. Laboratoire de physique, 1 apr.-midi. — M. WILCZEK, p. o. Botanique générale, 4 h. Physiologie végétale : Physique de la plante, 1 h. (Ce cours sera donné par M. Maillefer, priv.-doc.) Laboratoire de botanique, 2 h. Travaux pour étudiants avancés. Tous les jours. Botanique pharmaceutique, 2 h. Pharmacognosie, 2 h. Laboratoire de pharmacognosie, 4 h. — M. LUGEON, p. o. Géologie générale, 2 h. — M. BLANC, p. o. Zoologie : Invertébrés, 5 h. Anatomie et physiologie générales, 3 h. Laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée, 4 h. — M. GALLI-VALERIO, p. o. Hygiène (Cours théorique avec démonstration sur l'hygiène urbaine, des habitations, des écoles, de l'alimentation, l'immunité et la prophylaxie générale et spéciale), 3 h. Hygiène industrielle : Cours théorique avec démonstrations, 1 h. Parasitologie : Cours théorique avec démonstrations sur les parasites animaux et les maladies qu'ils déterminent dans nos climats et dans les pays chauds, 2 h. Chapitres choisis d'hygiène et de parasitologie, 1 h. Travaux de laboratoire pour étudiants avancés, médecins, vétérinaires et pharmaciens. Tous les jours. — M. ARRAGON, ch. de cours. Analyse des denrées alimentaires (Cours théorique), 2 h. Laboratoire d'analyse des denrées alimentaires, 2 apr.-midi. — M. MORF, p. e. Introduction aux études commerciales : Comptabilité, 1 h.

Section des sciences techniques soit école d'ingénieurs. — M. G. DUMAS, p. e. Calcul différentiel et intégral, I¹, 6 h. Exercices de calcul, I, 2 h. — M. MAYOR, p. o. Mécanique rationnelle, III, 4 h. Exercices de mécanique III, 1 h. Statique graphique, III, 3 h. Epures de statique graphique, III, 1 apr.-midi. Statique graphique, V, 2 h. Epures de statique, V, 1 apr.-midi. — M. LACOMBE, p. o. Géométrie descriptive, I, 4 h. Géométrie analytique, I, 2 h. Epures de géométrie descriptive, 1 apr.-midi. — M. MAILLARD, p. e. Calcul infinitésimal, I, 3 h. Exercices de calcul, I, 1 h. Mécanique rationnelle, III, 2 h. — M. BOSSET, p. e. Construction de routes et chemins de fer, III, 2 h. Maçonneries et fondations, III, 3 h. Construction de routes et chemins de fer, V, 2 h. Construction de routes et chemins de fer, cours spécial, V, 2 h. Exercices et projets, III, V et VII, 5 apr.-midi. — M. DOMMER, p. o. Résistance des matériaux, III (chapitres spéciaux), 1 h. Constructions en bois, fer et bois, III, 2 h. Constructions métalliques, VII, 2 h. Exercices et projets, III, V et VII, 5 apr.-midi. — M. CHENAU, p. e. Topographie, III, 2 h. Géodésie, V, 3 h. Chemins de fer spéciaux, VII, 2 h. Exercices et projets, VII, 1 apr.-midi. — M. de SCHOLEPNIKOW, p. e. Travaux hydrauliques, VII, 2 h. Distribution d'eau, VII, 2 h. Assainissements, VII, 1 h. Exercices et projets, VII, 1 apr.-midi. — M. LUGEON, p. o. Géologie générale, I, 2 h. — M. BONJOUR, p. e. Architecture, I, 3 h. Exercices d'architecture, 4 h. — M. J.-L. SPIRO, p. e. Législation industrielle, V, 2 h. M. PELET, p. e. Chimie inorganique, I, 5 h. Chimie industrielle, III, 2 h. Laboratoire de chimie inorganique (en collab. avec M. Mellet), 4 apr.-midi. — M. P. DUROI, p. e. Chimie physique, III, 2 h. Electrochimie appliquée, V, 2 h. Electrochimie, VII, 2 h. Chapitres choisis de chimie physique, 2 h. Exercices pratiques, 2 apr.-midi. Laboratoire de recherches pour étudiants avancés. Tous les jours. — M. PERRIER, p. e. Physique expérimentale, I, 5 h. Physique spéciale, I, 3 h. — M. C. DUROI, p. e. Laboratoire de physique, III, 1 apr.-midi. — M. A. BONARD, p. e. Minéralogie, I, 4 h. Laboratoire de minéralogie, III, 4 h. Gîtes métallifères et métallurgie, VII, 2 h. M. KEHRMANN, p. o. Chimie organique : Série aromatique, 2 h. Matières colorantes, V, 2 h. Laboratoire de chimie organique, 4 apr.-midi. — M. MELLET, p. e. Chimie analytique, I, 2 h. Chimie spéciale, I, 3 h. — M. COCHAND, p. e. Technologie générale des métaux, I, 3 h. Machines thermiques, V, 4 h. Machines thermiques, VII, 3 h. Machines thermiques (cours spécial, V et VII), 1 h. — Exercices de machines thermiques, V et VII, 3 apr.-midi. Automobilisme et aviation (publ.), 1 h. — M. NEESER, p. e. Eléments des machines, III, 3 h. Résistance des matériaux, V (cours spécial), 1 h. Machines hydrauliques, V, 3 h. Machines hydrauliques, V et VII (cours spécial), 1 h. Machines hydrauliques, VII, 1 h. Régulateurs, V, 1 h. Exercices et projets, III et V, 2 h. — M. LANDRY, p. e. Electricité industrielle, III, 2 h. Electricité industrielle, V, 2 h. Electricité industrielle, VII, 2 h. Théorie des courants alternatifs, V, 2 h. Constructions électromécaniques, VII, 2 h. Exercices et projets, V et VII, 4 apr.-midi. Laboratoire d'électricité industrielle, VII, 1 journée. — M. GAILLARD, p. e. Installations électriques, VII, 2 h. — M. MERCANTON, p. e. Mesures électriques, V, 2 h. Laboratoire d'électricité, V, 4 h. — M. PARIS, p. e. Béton armé, 4 h.

¹ Les chiffres romains indiquent le semestre d'études auquel le cours correspond.

PLAN D'ÉTUDES POUR GÉOMÈTRES

I^{er} semestre. — Hiver.

Calcul différentiel et intégral (théorie), 3 h. Calcul différentiel et intégral (exercices et applications), 4 h. Géométrie analytique, 2 h. Géométrie descriptive (théorie), 4 h. Géométrie descriptive (épure), 4 h. Dessin de plans, 4 h. Géologie générale et appliquée, 2 h. Topographie, 2 h.

II^{me} semestre. — Été.

Calcul différentiel et intégral (théorie), 3 h. Calcul différentiel et intégral (exercices et applications), 4 h. Géométrie analytique (théorie), 3 h. Géométrie analytique (exercices), 2 h. Géométrie descriptive (théorie), 2 h. Géométrie descriptive (épure), 4 h. Optique, 3 h. Géologie générale et appliquée, 2 h. Topographie, 2 h. Exercices de topographie sur le terrain, 4 h. Dessin de plans et de cartes, 4 h. Exercices sur le terrain à la fin du semestre.

III^{me} semestre. — Hiver.

Géodésie, 3 h. Dessin de plans et de cartes, 4 h. Droit (C. rural : — Droit matrim., etc.), 3 h. Reproductions graphiques et photographiques, 1 h. Améliorations foncières (théorie), 2 h. Améliorations foncières (exercices), 4 h. Cadastre et conservation, 4 h. Théorie des erreurs (théorie), 2 h. Théorie des erreurs (exercices), 2 h. Calcul et rédaction du lever exécuté pendant les vacances.

IV^{me} semestre. — Été.

Topographie, 3 h. Exercices de géodésie sur le terrain, 4 h. Droit (législation cadastrale), 3 h. Remaniements parcellaires (théorie), 2 h. Remaniements parcellaires (exercices), 4 h. Mensurations cadastrales, 4 h.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Division en Facultés. — L'université comprend : une Faculté de théologie protestante ; une Faculté de droit ; une Faculté de médecine ; une Faculté des lettres ; une Faculté des sciences. Cette dernière se divise en trois sections : a) Sciences mathématiques, physiques et naturelles ; b) Sciences pharmaceutiques, soit Ecole de pharmacie ; c) Sciences techniques, soit Ecole d'ingénieurs.

Année universitaire. — L'année universitaire est divisée en deux semestres. Le semestre d'hiver commence le 15 octobre et finit le 25 mars. Le semestre d'été commence le 8 avril et finit le 25 juillet. Les cours ne sont interrompus que les jours de fêtes religieuses ou civiles et durant 8 jours au nouvel-an. Il n'y a pas de vacances à la Pentecôte.

Immatriculation. — L'étudiant doit établir qu'il est bachelier ès lettres du Gymnase classique de Lausanne, ou qu'il a subi des examens

satisfaisants sur le programme du *Gymnase scientifique*. Le diplôme de maturité du Gymnase de l'Ecole supérieure de jeunes filles de la ville de Lausanne donne accès à l'Université; ce diplôme est délivrable seulement aux jeunes filles ayant suivi les cours de la classe supérieure du Gymnase. S'il n'a pas reçu l'instruction secondaire dans le canton de Vaud, l'étudiant doit justifier qu'il est porteur d'attestations démontrant qu'il peut suivre avec fruit l'enseignement supérieur. Le Département de l'Instruction publique et des Cultes apprécie ces attestations, après préavis de l'Université. Les étudiants régulièrement exmatriculés d'une autre Université sont admis de droit. (*Pour les conditions d'immatriculation des étudiants et étudiantes russes, voir ci-dessous*). L'étudiant doit adresser sa demande au Recteur de l'Université, avant le 15 novembre pour le semestre d'hiver, avant le 8 mai pour celui d'été. Les étudiants immatriculés jouissent seuls du droit à l'obtention d'un grade; ils sont au bénéfice de dispositions spéciales pour les études et les recherches dans les collections publiques. La finance d'immatriculation est de 20 francs: elle est réduite de moitié pour les étudiants régulièrement exmatriculés d'une autre université. Toute personne qui désire suivre les cours à titre d'auditeur doit se faire inscrire au secrétariat, en acquittant la finance des cours, plus une finance d'inscription de 2 francs. Chaque étudiant ou auditeur est tenu d'indiquer son adresse au bureau de l'Université, et d'aviser immédiatement celui-ci de ses changements d'adresse. En demandant leur immatriculation, les étudiants laissent en dépôt au secrétariat leurs certificats d'études. La finance d'exmatriculation est de 5 francs.

Conditions d'admission des étudiants et étudiantes russes. — A. Etudiants.

— Donnent droit d'entrée dans toutes les facultés, sans examen complémentaire, les certificats de sortie: 1° de la 8^e classe d'un gymnase classique ministériel ou d'un établissement auquel un décret ministériel a donné les mêmes droits; 2° des classes générales du Lycée impérial Alexandrowski; 3° des classes générales de l'Ecole impériale de droit; 4° de la 8^e classe de la division classique de l'Ecole Tenichef, à St-Petersbourg. Donnent droit d'entrée dans la faculté des lettres, avec examens complémentaires de grec et de latin, et dans les facultés de droit, de médecine et des sciences, avec examen complémentaire de latin, les certificats de sortie: 1° de la 7^e classe d'une école réelle du ressort du Ministère de l'Instruction publique; 2° de la 7^e classe de l'Orphelinat Gatschinski de l'empereur Nicolas I^{er}; 3° de la 7^e classe de l'Asile du prince Pierre Georgiewich d'Oldenbourg; 4° des deux classes spéciales ou des classes générales des écoles de cadets de marine; 5° des écoles de cadets pour troupes de terre; 6° de la 7^e classe de la section réelle ou de la section commerciale de l'Ecole Tenichef, à St-Petersbourg; 7° des Ecoles de commerce impériales de St-Petersbourg, de Moscou et de Kharkof; 8° de l'Ecole de commerce de la société commerciale de St-Petersbourg; 9° de l'Académie des sciences commerciales de Moscou; 10° de l'Ecole de commerce

Alexandrowski de Moscou ; 11° de l'Ecole de commerce du Césarévitch Alexis, à Moscou. Donne droit d'entrée dans toutes les facultés, avec examens complémentaires de mathématiques, de physique et d'une langue moderne, le certificat de sortie des quatre classes générales d'un séminaire ecclésiastique. Donne droit d'entrée dans la faculté des lettres, sans examen complémentaire ; dans la faculté de droit, avec examens complémentaires de russe et d'histoire ; dans les facultés de médecine et des sciences, avec examens complémentaires de mathématiques et de physique, le certificat de sortie de la 6° classe d'un séminaire orthodoxe. Donnent droit d'entrée dans la faculté de droit, sans examen complémentaire, les certificats de sortie : 1° du Lycée Demidof, à Jaroslaw ; 2° de l'Ecole impériale de droit. Donnent droit d'entrée dans la faculté des lettres, sans examen complémentaire, les certificats de sortie : 1° des Instituts historico-philologiques de St-Petersbourg et de Nieschine ; 2° de l'Institut Lazaref des langues orientales, à Moscou ; 3° de l'Académie impériale des Beaux-Arts, à St-Petersbourg ; 4° de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, à St-Petersbourg. Donnent droit d'entrée dans la faculté des sciences, sans examen complémentaire, les certificats de sortie : 1° des Instituts polytechniques de St-Petersbourg, de Riga, de Varsovie et de Kief ; 2° de l'Ecole technique impériale de Moscou ; 3° de l'Ecole des mines de l'impératrice Catherine II ; 4° de l'Institut technologique de l'empereur Nicolas I, à St-Petersbourg ; 5° de l'Institut technologique de l'empereur Nicolas II, à Tomsk ; 6° de l'Institut des ingénieurs civils de l'empereur Nicolas I ; 7° de l'Institut agronomique de Moscou ; 8° de l'Institut des géomètres Constantinof ; 9° de l'Institut électrotechnique ; 10° de l'Institut de sylviculture de St-Petersbourg ; 11° de l'Ecole supérieure des mines d'Iekaterinoslaf ; 12° de l'Institut d'agronomie et de sylviculture Nowo-Alexandrowski ; 13° de l'Institut technologique de l'empereur Alexandre III, à Kharkof ; 14° de l'Institut des ingénieurs des ponts et chaussées de l'empereur Alexandre, à St-Petersbourg, ainsi quel-
 15° le diplôme d'Etat de pharmacien. Donne droit d'entrée dans la faculté de médecine, avec examens complémentaires de latin, de mathématiques, de physique et de chimie, le certificat de sortie de l'Académie militaire impériale de médecine à St-Petersbourg. Donnent droit d'entrée dans la faculté des lettres, avec examen complémentaire de latin, les certificats de sortie : 1° du Lycée impérial Alexandre ; 2° du Lycée impérial institué en mémoire du Césarévitch Nicolas. Donne droit d'entrée dans la faculté des lettres, avec examens complémentaires de latin, d'allemand, d'histoire et de grec (cette dernière langue pouvant être remplacée par l'anglais ou l'italien), le certificat de sortie de l'Institut oriental, à Vladivostock.

— B. *Etudiantes*. — Donnent droit d'entrée dans toutes les facultés : 1° Le certificat de sortie de la septième classe des Gymnases ministériels ; 2° le certificat de sortie des Mariengymnasien ; 3° le certificat de sortie des autres écoles officielles ayant le même programme ; 4° un certificat de sortie des écoles polonaises libres (Gorcki, etc.), équivalant au certificat de sortie des Gymnases

russes ; toutefois pour l'entrée dans les facultés de droit, de médecine et des lettres, il est en outre exigé un certificat d'examen de latin, subi en Russie, et portant sur le programme de la huitième classe d'un Gymnase classique.

Cours. — Il y a à l'Université trois sortes de cours : a) les cours universitaires proprement dits (*collegia privata*), destinés seulement aux étudiants et aux auditeurs ; b) les cours particuliers (*collegia privatissima*) ; c) les cours publics (*collegia publica*), pour lesquels il n'est perçu qu'une finance d'inscription de 2 francs. La rétribution des cours universitaires (*collegia privata*) est fixée à 5 francs par semestre, pour chaque heure hebdomadaire. L'étudiant acquitte les finances réglementaires avant le 25 novembre pour le semestre d'hiver, avant le 18 mai pour celui d'été. Les étudiants immatriculés doivent s'inscrire pour un ou plusieurs cours universitaires (*collegia privata*), représentant au moins 6 h. par semaine. De ces 6 h., 3 au moins doivent être suivies dans la Faculté où l'étudiant déclare vouloir être inscrit.

Chaque étudiant reçoit un carnet dans lequel il inscrit ses cours et qu'il fait signer par les professeurs au commencement et à la fin du semestre. Les auditeurs peuvent également réclamer un carnet.

Dispenses et bourses. — Les étudiants qui désirent être dispensés du paiement de la finance des cours doivent en adresser la demande au recteur, qui transmet cette requête, avec le préavis du Conseil de la Faculté intéressée, au Département de l'instruction publique et des cultes. Ces formalités doivent être remplies dans les dix jours qui suivent l'ouverture du semestre. Dans la règle, la dispense de paiement n'est accordée qu'aux étudiants d'origine vaudoise.

Des bourses peuvent être accordées par le Conseil d'Etat aux étudiants méritants qui en font la demande.

Grades. Diplômes. Examens. Certificats. — Pour obtenir un grade ou un diplôme à l'Université de Lausanne, le candidat doit y être ou y avoir été immatriculé. Les conditions requises pour l'obtention des grades et des diplômes universitaires sont fixées par les règlements des Facultés. Les titres universitaires et les diplômes sont délivrés par l'Université, sur le préavis de la Faculté intéressée et signés par le Recteur, le Doyen et le Secrétaire de l'Université.

Examens de diplômes : dernière semaine de chaque semestre et commencement du semestre d'hiver. Les soutenances de thèses et les examens de doctorat peuvent seuls avoir lieu en dehors de ces périodes.

Certificats de cours. — L'étudiant qui le désire reçoit à la fin du semestre un certificat de cours ; il paie par examen une finance de 5 fr. Les certificats de cours et d'examens, signés par les professeurs intéressés, sont transmis au Bureau de l'Université qui y

appose un timbre spécial mentionnant que ce ne sont pas des diplômés.

Comme caissier de l'Université, le secrétaire perçoit toutes les finances payées par les étudiants. Il touche en outre une somme de 5 fr. par diplôme. Cette finance est payée par le gradué. En qualité d'huissier de l'Université, le bedeau reçoit de chaque licencié ou ingénieur une gratification de 5 fr. et de chaque docteur une gratification de 10 fr.

Assurances et salle de lecture. — Il existe, sous le nom de Caisse des assurances et de la salle de lecture, une caisse destinée: 1° à indemniser les étudiants malades; 2° à assurer les étudiants en médecine et en sciences contre les accidents professionnels qui pourraient les atteindre; 3° à subvenir aux dépenses de la salle de lecture universitaire.

Cette caisse est alimentée par une cotisation semestrielle de 5 fr. exigée de tous les étudiants et payée par eux dans les mêmes délais que les finances d'études. La salle de lecture (Cité-Devant) offre aux étudiants une soixantaine de revues et journaux nationaux, français, allemands, anglais, italiens, russes, bulgares, grecs, turcs, arméniens, etc., ainsi que des dictionnaires.

Prix de Faculté. Concours. — Chaque année, pour encourager le travail individuel des étudiants, l'Université décerne des *Prix de Faculté* et ouvre des *Concours*. Les prix de Faculté sont décernés pour des travaux scientifiques ou littéraires sur des sujets dont le choix est laissé aux concurrents. (S'adresser au recteur). Les travaux doivent être déposés au bureau de l'Université avant le 1^{er} novembre; ils sont dès lors la propriété de l'Université. Les récompenses accordées sont des prix de 200 à 300 fr. Chaque faculté ne peut décerner que deux prix en une année. Les travaux qui ont un mérite remarquable peuvent être publiés par les soins de l'Université, sur le préavis du jury. Les noms des candidats récompensés sont proclamés en séance publique devant le Sénat et les étudiants. Les sujets de concours sont publiés en brochure spéciale, à la même date que le programme d'été. Les travaux sont déposés au bureau de l'Université avant le 1^{er} novembre de l'année où les concours sont ouverts. Des prix peuvent être décernés aux meilleurs travaux; ils sont fixés dans les limites de 60 à 150 fr.

. . . Nos Vêtements ont la coupe, le chic et l'élégance du grand tailleur . . .

Au Bon Génie 3, Rue St-François, 3
Lausanne

A Messieurs les étudiants 10 % d'escompte.

AUTORITÉS

Département de l'instruction publique. Chef: M. Chuard; remplaçant: R. Cossy.

Chef de service pour l'instruction primaire, L. Beausire. — Inspecteurs de l'enseignement primaire, L. Henchoz: E. Savary; E. Grivat; M. Perrin; A. Porchet; F. Meyer. — Secrétaires, G. Reisser (Vacat); — Sous-secrétaires, H. Marti, Ch. Diserens. — Aide, Brunner, Paul. — Chef de service de l'*Université et des Cultes*, Louis Gauthier. — Inspecteur de l'enseignement secondaire, H. Mégroz. — Secrétaire, Vacat. — Sous-secrétaire, Numa Chabloz. — Aide, Mantel, Edouard. — Huissier-concierge, Veuve Dénéreaz.

Monuments historiques: Albert Næf.

Police sanitaire: Médecin, Chef de service, Dr Delay. — Vétérinaire, Gallandat. — Chimiste cantonal, Ch. Arragon. — Chimiste analyste adjoint: Marcel Bornand. Bactériologue, Louis Roux. — Inspecteurs des denrées, Paul Paccaud, Emmanuel Francillon. — Assistants, Marcel Duboux, Marcel Bornand. — Secrétaire, L. Duboux.

Conseil de santé et des hospices: MM. A. Thélin, président. — Dr Delay, vice-président. — Dr Demiéville, Dr Spengler. — L. Duboux, secrétaire.

Le **Tribunal fédéral**, Place Montbenon, se compose de 24 membres et de neuf suppléants, nommés pour 6 ans par l'Assemblée fédérale. Les trois langues nationales y sont représentées. Attributions en matière civile: Différends entre la Confédération et un ou plusieurs cantons; entre corporations ou particuliers et la Confédération, etc. Attributions en matière pénale: juge les crimes de haute trahison envers la Confédération, révolte ou violence contre les autorités fédérales, crimes et délits contre le droit des gens, etc. Les séances sont publiques. Téléphone 750 et 2613.

Juges fédéraux: MM. Favéy, président; Clausen; Soldati; Monnier; Perrier; Jäger; Honegger; Ursprung; Merz; Ostertag; Schmid; Picot; Affolter; Schurter; Reichel; Stooss; Gottofrey; Weiss; Kirchhofer; Rossel; Hauser; Müry; Oser et Thélin.

A TITRE DE RENSEIGNEMENT, habillez-vous

Au Bon Génie 3, Rue St-François, 3
Lausanne

à Messieurs les étudiants 10 % d'escompte.

AUTORITÉS LAUSANNOISES

Président du Conseil communal, M. Paul Rochat. — *Syndic de Lausanne*, M. Paul Maillefer. — **Administration générale**. — M. Paul Maillefer, syndic. — *Greffe municipal*. Hôtel-de-Ville, premier étage. — *Salle des mariages*, Hôtel-de-Ville, premier étage. — **Direction de Police**. — Directeur, M. H. Bersier. — *Corps de police*: Bureaux, rue Madeleine 1, 1^{er} étage. — *Service administratif*: Secrétariat, Caisse, Inhumations, rue Madeleine 1, 1^{er} étage. — **Contrôle des habitants et Bureau des étrangers**, rue Madeleine 1, 2^e étage. — **Direction des Finances**, M. H. Bersier, directeur. Bureaux, Palud 2, premier étage. — **Direction des Domaines**, M. A. Gaillard, directeur. *Service administratif*, Bureaux, place Saint-François 1, premier étage. *Service des Abattoirs*, Bureaux, Les Abattoirs, Borde. — **Direction des Travaux**. — M. Rosset, architecte, directeur. *Service administratif*, Bureaux, Hôtel-de-Ville, deuxième étage. *Service technique*, Bureaux, Hôtel-de-Ville, deuxième étage. *Service de la voirie*, Bureaux, Hôtel-de-Ville, deuxième étage. *Service des Bâtiments*, Bureaux, Hôtel-de-Ville, deuxième étage. — **Direction des Ecoles**. — M. Charles Burnier, directeur. Bureaux, Hôtel-de-Ville, rez-de-chaussée. — *Médecin des Ecoles*: M. le D^r Weith. T. 765. — **Direction des Services Industriels**. M. P. Maillefer, syndic. *Service administratif*, Bureaux, rue du Pré 25, premier étage. *Service du gaz*, Bureaux, rue du Pré 25, premier étage. *Service des eaux*, Bureaux, rue du Pré 25, rez-de-chaussée. *Service de l'électricité*. Bureaux, rue du Pré 25, deuxième étage.

Cabinet de lecture (bibliothèque circulante): Librairie F. Haeschel-Dufey, rue Centrale, 3, téléphone 460 (livres et périodiques) français, allemands, italiens et anglais, catalogues sur demande.

LEÇONS ET TRADUCTIONS

Français, Anglais, Allemand, Espagnol, Russe, Latin

Prof. C.-E. HARTUNG

3, place Saint-François, 3

Téléphone 1417.

LAUSANNE

L'HOMME ÉLÉGANT s'habille exclusivement

Au Bon Génie

Rue Saint-François, 3
Lausanne

A Messieurs les Etudiants 10 % d'escompte.

Salle d'armes de l'Université

(SUBVENTIONNÉE PAR L'ÉTAT DE VAUD)

Mlle M. DUFOUR, Professeur d'Escrime.
M. O. DELACOUR, Maître d'Armes breveté de l'Ecole
militaire française de Joinville-le-Pont.

La salle est ouverte tous les jours dès 8 $\frac{1}{4}$ h. du matin pour les Cours et leçons particulières d'Épée, Fleuret, Sabre, Rapière, Boxe, Canne et Gymnastique suédoise.

La réduction de 50 % est accordée à MM. les Etudiants et Etudiantes de l'Université, Gymnase, Ecole de Commerce, ainsi qu'aux 1^{re} et 2^{me} classes du Collège classique et scientifique et de l'Ecole supérieure de jeunes filles.

ENSEIGNEMENT FÉMININ DE L'ESCRIME

Cours spéciaux pour Dames, Demoiselles et Enfants. Gymnastique suédoise.

Fencing-School, Sword, Brodsward, Boxing, Gymnastic.

The situation is one of the most well arranged and beholds all the modern comfort Free Hydropathy for the pupils. Great reduction for the regular students, and professors of Societies. — Miss Dufour organise courses for ladies and young ladies. — Cold and warm shower-bath.

Galleries du Commerce, 1^{er} étage.

LAUSANNE

Douches chaudes et froides. — Confort moderne. — Ascenseur.

MM. les Etudiants

vendez vos complets, manteaux caoutchouc, les chaussures, etc., chez Seiler, Louve 3, qui paie le plus raisonnablement.



PENSION GEORGETTE

Avenue Georgette, 2, Lausanne.

— FAMILLE PASCHE —

PROPRIÉTAIRE

— ◆ ◆ ◆ —

Villa avec jardin, cuisine française renommée, régimes. — Arrangement spécial pour Messieurs les étudiants pour la pension, **avec ou sans chambre.**

—

TÉLÉPHONE 3258



PENSION-FAMILLE

à 5 minutes de l'Université.

— CAMPAGNE GRANDE-BORDE —

Maison recommandée aux étudiants. Tranquillité, grand jardin, piano.

Pension soignée — Prix modérés.

T. 3193

Mlle CELLIER, HENRY-MOINAT, succ.

Nos vêtements étant particulièrement bien soignés,
donnent à notre clientèle la plus grande satisfaction

Au Bon Génie 3, Rue St-François, 3
Lausanne

A Messieurs les étudiants 10% d'escompte.

Pensions-famille. — Pensions.

M^{me} AUBERSON 1 RUE HALDIMAND 1. **PENSION-FAMILLE** pour jeunes gens et étudiants. Prix modérés. Arrang. pour cours de vacances. Proximité de l'Université. Bonne cuisine. Chauffage central. Bains. Lumière électrique.

ATTENTION Petite **pension-famille** où l'on trouve l'occasion de se perfectionner dans le français. Conversation et leçons. *Confort moderne. Belle vue étendue. Chambre et table très soignées.* — On prend aussi quelques pensionnaires pour la table.

Mme A. HERZOG

Maison J.-J. Mercier. 11, Grand-Chêne, 11, 3^{me} Ascenseur

PENSION-FAMILLE NICOLE CHALET DU TILLEUL, Valentin,
Lausanne, Riant-Mont, 8 (à 3 minutes de l'Université). — Confort. — Bains. — Chauffage central. — Terrasse ombragée. — Cuisine soignée. — Régimes. — Conversation française. — Arrangements pour cours de vacances.

Pension-Famille Mesdames MAILLEFER, **La Gordanne,**
Av. Béthusy, 26. Belles chambres au midi avec balcon. Rez-de-chaussée et premier étage. Conversation française. Jardin. Électricité, bains. *Pension très soignée.* Prix. 120 à 150 fr. suivant la chambre. A proximité immédiate de l'Hôpital et de l'École de Médecine et à 10 minutes de l'Université. Ces dames prennent des **pensionnaires** pour les **cours de vacances.**

PENSION-FAMILLE « EXCELSIOR »

Rue de Bourg, 14 LAUSANNE Rue de la Paix

Maison de premier ordre au centre de la ville. *Belles chambres, meublées à neuf. Cuisine soignée. Balcons. Vue. chauffage central. Électricité. Bains. Ascenseur. Prix fr. 140 à 160 par mois.* Téléphone. **M^{me} SPINLER-WAGNER.**

RESTAURANT-PENSION DE LA CONSOMMATION

BONNE PENSION à fr. 2. — par jour, pour 3 repas et à 1 fr. 60 pour 2 repas. — Très avantageuse pour MM. les étudiants.

HOTEL-PENSION REGINA-BRISTOL

Rue Beau-Séjour LAUSANNE Téléphone 2075

à 2 minutes de la gare. — Maison de famille meublée à neuf. Confort moderne. — Vue splendide. — Jardin. — Arrêt des trams. — Chauffage central. Ernest HEER, prop.

Insertions du « Livret de l'Étudiant » s'adresser

H. RICHARD, RUE BEAU-SÉJOUR, 20. TÉLÉPHONE 697.

Pensions-Famille.

Pension de Famille VILLA ALBION, Ch. des Croix-Rouges, Montbenon
Anciennement Berguer-Clerc

Situation très salubre. Jardin. Terrasse. Véranda. Belle vue sur le lac et les montagnes, à proximité de la gare et tram. Cuisine soignée. Prix modérés.

Téléphone 93

Ad. Stämpfli.

M^{me} Rittmeyer-Ray

PENSION avec vie de famille, recommandée à MM. les Etudiants et Etrangers désirant se perfectionner dans la langue française. **Av. Dapples 2, Rond-Point de Montriond.**

Pension-Famille

Mme MARION, Av. des Alpes,
Castel d'Evian, 2
Sous l'Hôtel Belvédère.

Cuisine très soignée. — Chambres confortables. — Electricité.
Chauffage central. — Chambres de bains.

ALIÉNOR Pension-Famille et d'Etrangers, Béthusy 40

Arrêt du tram 7. Téléphone 29. Proximité immédiate Hôpital, Université, etc. Maison recommandée aux étudiants, étudiantes et jeunes gens aux études. Belles chambres à 1 et 2 lits. Grands balcons, terrasse, jardin d'agrément. Prix 110 à 150 fr. suivant les chambres.

Mad. TARIN, propriétaire.

M^{me} MARMIER

" Les Rossinières "
Avenue Ruchonnet
aux 2^{me} et 3^{me} étages

Pension-Famille

Electricité. — Vue sur le lac. — Téléphone 1090.

M^{ME} PROETEL - MARMIER

" LES ROSSINIÈRES " (rez-de-chaussée)

Avenue Ruchonnet

PENSION-FAMILLE

Insertions du « Livret de l'Etudiant » s'adresser :

H. RICHARD, RUE BEAU-SÉJOUR, 20 -- TÉLÉPHONE 697

Pension Minerva

LAUSANNE

AVENUE DES ALPES

MAISON DE FAMILLE NOUVELLEMENT INSTALLÉE.
POSITION TRANQUILLE ET AGRÉABLE.
BAINS, LUMIÈRE ELECTRIQUE, CHAUFFAGE CENTRAL.
JARDIN. — VUE SUR LE LAC ET LES MONTAGNES.
TOUT CONFORT. — PROXIMITÉ DE LA GARE.
CUISINE SOIGNÉE.

ARRANGEMENTS SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS.

ARRANGEMENT POUR FAMILLES.

ON PREND DES PENSIONNAIRES POUR LA TABLE.

TÉLÉPHONE 1799

LOUIS SCHIFFNER

Nos vêtements étant particulièrement bien soignés,
donnent à notre clientèle la plus grande satisfaction

Au Bon Génie 3, Rue St-François, 3
Lausanne

A. Messieurs les étudiants 10 % d'escompte.

Hôtel Central-Belle-Vue

GRAND CAFÉ-RESTAURANT

TEA-ROOM

Concert tous les jours à 4 heures.

Le soir à 8¹/₄ h. les mercredis, samedis et dimanches.



Repas à prix fixes

Restauration à la carte à toute heure

Buffet froid dès 10 heures du soir

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Cuisine et service soignés

Vins de 1^{er} choix. **Bières** de Bâle,
Munich, Pilsner Urquell et Kulmbach

Rendez-vous des Helvétiens et des Jurassiens

LE GRAND CAFÉ de l'HOTEL DE LA PAIX

Rue de la Paix, LAUSANNE

RESTAURATION à la carte et à prix fixes à toute heure de la journée. — Vins du pays ouverts. — Bières du pays, de Pilsen et de Munich. — TERRASSE avec vue sur les Alpes.

Salle de billards et de Bowling

Lieu de rendez-vous de plusieurs corps d'étudiants

CONCERTS QUOTIDIENS

Henri BAUDENBACHER

CAFÉ-RESTAURANT DE LA BANQUE

51, RUE DE BOURG, 51

Stamm de Belles-Lettres. — Bières Munich, Pschorrbräu, Pilsen Urquell. Blonde Löwenbräu de Beau-Séjour. — Spécialités allemandes et françaises. — Pension à prix modéré.

Grande salle pour sociétés. Ouvert jusqu'à 2 heures.

Hôtel-Café-Brasserie de la Cloche

au Grand-Pont, Lausanne.

Dîners et soupers à prix fixes et à la carte. Plats du jour. Restauration à toute heure. Vin du pays de premier choix. Cardinalbräu, Bitter-Bier, Löwenbräu, Munich. — Prix modérés. — *Rendez-vous de Zofingiens.*

François BESSON

AUX ÉTUDIANTS !

CAFÉ - RESTAURANT ET BRASSERIE VIENNOISE

Restauration. — Dîner depuis 1 fr. 50. — Vins de premiers choix. — Bière de Munich et du Cardinal. T. 36.77

Billards. — SALLES DE SOCIÉTÉS. — Concerts.

Nouveaux tenanciers : J. PONTET & M. BARMAN.

HOTELS, PENSIONS

Faites l'essai de la publicité : : : : :
: : : : : du LIVRET DE L'ÉTUDIANT

H. RICHARD

20, rue Beau-Séjour, 20, LAUSANNE

Téléphone 697

Téléphone 697

Etudiants! *En passant, faites une visite à mon magasin, vous y trouverez une intéressante collection d'objets pratiques et utiles, tels que : Glaces de toilette et de poche, cadres pour photographies, portefeuilles, portemonnaies, boîtes à cols et à cravates, albums pour photographies. Papeterie, plumes et crayons.*

Objets d'art et Encadrements.

P. CHIARA - 6, Saint-Laurent, 6 - LAUSANNE



Toute pension pour étudiants
devrait figurer dans cette publication.

S'adresser à **M. H. RICHARD,**
20, Rue Beau-Séjour, 20, LAUSANNE

Téléphone 697

Téléphone 697

- Peuzoldt. F.** Arzneibehandlung.
Aschoff. Lehrbuch der allgemeinen Pathologie und patholog. Anatomie, 2. Aufl.
Lejars. Chirurgie d'urgence.
Zahn. Technique d'autopsies.
Schmaus-Herzheimer. Grundriss der patholog. Anatomie, 2. Aufl.
Combe A. Traitement de l'entérite muco-membraneuse.
» Hygiène générale.
» L'auto-intoxication intestinale.
Bourget. Maladies de l'estomac.
von Strümpell. Traité de médecine interne.
Seifert & Müller. Manuel de diagnostic médical.
Sahli. Lehrbuch der Klinischen Untersuchungsmethoden.
Schmidt & Lühje. Lehrbuch der Klinischen Untersuchungsmethoden.
von Mering-Krebl. Lehrbuch der Innern Medizin.
Branca. Précis d'histologie.
Tourneux. Précis d'histologie humaine.
» Précis d'embryologie humaine,
Arthus. Précis de physiologie, 4^{me} édit.
» Précis de chimie physiologique, 7^{me} édit.
Dind D'. La blennorrhagie et ses complications.
Strzyzowsky D'. Biologie normale et pathologique.
Tailiens D'. Les causes des maladies nerveuses.
Fresenius. Analyse qualitative.
» Analyse quantitative.
Treadwell. Analyse qualitative.
» Analyse quantitative.
Duparc Analyse qualitative.
» Analyse volumétrique.

-
- Turpain.** Leçons élémentaires de physique, 2 vol.
Appel. Traité de mécanique rationnelle, 3 vol.
H. F. B. Müller. Die Graphische Statik der Baukonstruktionen
B. Mayor. Statique graphique des systèmes de l'espace.

Toujours grand choix en **Costumes** et **Pardessus**, coupe élégante, travail soigné.

Au Bon Génie 3, Rue St-François, 3
Lausanne

A Messieurs les étudiants 10 % d'escompte.

